

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

**Hôpital
du Jura**

Nous avec vous!

COUVERTURE

Les soins palliatifs de l'H-JU reconnus
comme « Soins palliatifs spécialisés
stationnaires »

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

SOMMAIRE

Le mot du Président Jacques Gygax	p. 5
Le mot du Directeur général Gautier Vallat	p. 7
Des actions et des projets d'importance pour la population jurassienne	p. 8
Nouvel hôpital aigu - un projet essentiel pour les générations futures	p. 10
Qualité - La satisfaction des patients évolue positivement, elle est même exceptionnelle en orthopédie	p. 11
Engagements et nominations dans des secteurs-clés	p. 12
L'Hôpital du Jura en chiffres	p. 14
Comptes consolidés 2024	p. 17
Bilan consolidé	p. 19
Compte de profits et pertes consolidé	p. 20
Tableau de flux de trésorerie consolidé	p. 21
Tableau de variation des fonds propres consolidés	p. 22
Annexe aux comptes annuels	p. 23
Notes explicatives	p. 27
Rapport de l'organe de révision	p. 39

Pour diminuer son impact sur l'environnement et rester cohérent avec sa politique de diminution de consommation de papier, l'Hôpital du Jura n'imprime plus la version complète de son rapport d'activité.

Seule une version de synthèse est publiée en version papier et la version électronique du rapport se trouve sur Internet :

www.h-ju.ch/rapport2024





Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura

De gauche à droite :

Dr Michel Périat, Pr Albert Urwyler, Anne-Françoise Loup, Nicole Mamie, Jacques Gygax (président), Irène Donzé, Olivier Boillat (vice-président).

LE MOT DU PRÉSIDENT

JACQUES GYGAX



Une nouvelle fois, le Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura est très fier de présenter les résultats de l'exercice écoulé. Comme vous l'observez dans la presse à longueur d'années, il n'est pas aisé de piloter une institution hospitalière par les temps qui courent. Les tarifs sont toujours insuffisants, ils nous obligent à faire preuve d'une extrême prudence et ne nous autorisent pas à adapter les salaires des collaboratrices et collaborateurs comme nous le souhaiterions.

Car tout le mérite du succès et de la résilience de notre hôpital dans des conditions très dures revient à notre personnel et à la direction. C'est notre vocation d'hôpital public qui est ainsi mise en valeur et qui nous donne la motivation de mener à bien notre mission essentielle de maintenir la population jurassienne en santé.

Pour garantir l'avenir de toutes nos prestations, nous devons nous donner les moyens de rester attractif et c'est ainsi que nous préparons notre infrastructure pour les prochaines générations. Après avoir investi à la Résidence la Promenade, à Delémont et sur le site de Porrentruy, nous menons actuellement le chantier de rénovation de la Résidence des Franches-Montagnes à Saignelégier. La construction de la nouvelle aile se déroule conformément à la planification et, sauf imprévu, les résidents pourront emménager au printemps 2026.

Il reste un grand défi à relever pour pérenniser l'Hôpital du Jura, il s'agit de revoir en profondeur le site aigu de Delémont. Après des années de réflexions, d'études et de discussions, nous sommes à bout touchant avec un plan de financement sans recapitalisation de l'État. Grâce à l'engagement privé d'industriels jurassiens, bien décidés à faire un geste substantiel en faveur de la population du canton, nous serons en mesure de mener à bien la construction d'un nouvel hôpital dans le secteur Gare Sud à Delémont. Nous avons une opportunité unique d'offrir aux patients et au personnel de l'H-JU un site moderne, bien dimensionné, idéalement situé et efficient.

Nous aurons l'occasion de présenter ce projet en détail durant l'année et nous nous réjouissons de le voir aboutir dans un futur proche. Ce sera à n'en pas douter l'un des projets phare de la décennie.

Merci à toutes celles et ceux qui font la qualité et la force de notre institution.

Jacques Gygax

Président du Conseil d'administration
de l'Hôpital du Jura

Comité de direction de l'Hôpital du Jura
(à la date du présent rapport)

Gautier Vallat
Directeur général

Sandrine Ehmann
Directrice des Ressources Humaines

Catherine Citherlet
Directrice des Soins

Bénédicte Tisserand
Responsable du Pôle Long Séjour
et Directrice adjointe des soins

Dr Yannick Mercier
Directeur Médical

Cyril Friche
Directeur de la gestion opérationnelle

Dr Serdar Koçer
Chef du Pôle de Rééducation

Dr Claudio Ruzza
Chef du Pôle des disciplines opératoires

Dr Patrick Wilson
Chef du Pôle de médecine et gériatrie

Nicolas Chevrey
Secrétaire général

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL GAUTIER VALLAT



Chaque année réserve son lot de défis, de projets, de satisfactions et 2024 ne fait pas exception. Après plusieurs années de croissance et de résultats positifs, il n'était pas évident d'atteindre une nouvelle fois l'équilibre financier. Nous y sommes parvenus, malgré des investissements importants et un contexte économique toujours difficile. C'est la preuve que notre structure est bien proportionnée et apte à répondre aux besoins de la population jurassienne.

À ce propos, depuis quelques années le souci majeur des patientes et patients était de trouver un médecin généraliste. Le manque de praticiens était préoccupant et c'est un véritable cri d'alarme qui était lancé, également de la part de généralistes qui cherchaient à remettre leur cabinet. Nous avons pris nos responsabilités et avons créé un centre de médecine générale, MEDIQO et MediPed, qui s'est implanté au cœur de la ville de Delémont. Des antennes sont aussi présentes aux Franches-Montagnes et depuis mars 2025 à Porrentruy. Une dizaine de médecins de famille ont rejoint cette structure, ce qui a permis de résoudre en grande partie la pénurie tant redoutée.

Mais le succès de MEDIQO ne s'arrête pas là, c'est aussi la concrétisation d'un réseau de soins, avec une prise en charge coordonnée avec l'Hôpital du Jura. Plus de 5400 patientes et patients sont enregistrés à MEDIQO et, de fait, peuvent bénéficier de ce réseau permettant de synchroniser et d'améliorer les prises en charge. A terme, il s'agit de toujours mieux communiquer entre prestataires et d'ainsi éviter des doublons, de mieux planifier certains examens, d'améliorer la prévention. Tout cela doit permettre d'optimiser non seulement la qualité du parcours du patient, mais aussi l'économicité. Autrement dit, nous souhaitons faire toujours mieux en stabilisant les coûts de la santé. En tant qu'hôpital public, nous recherchons la meilleure satisfaction de la population et n'avons pas de compte à rendre à des investisseurs : les marges de l'H-JU servent uniquement à financer les projets et sont réinjectées dans notre structure au profit du patient.

Ce réseau de santé s'étoffera ces prochains mois, grâce à des partenariats qui vont rapidement profiter à une grande partie de la population jurassienne.

Merci à nos collaboratrices et collaborateurs qui s'activent sans relâche pour fournir des prestations de qualité, dans le secteur hospitalier, mais aussi dans le sauvetage et dans les Résidences pour personnes âgées. Merci aussi à tous nos partenaires et à tous les acteurs de la santé qui participent également à l'excellence des prises en charge.

Gautier Vallat

Directeur général
de l'Hôpital du Jura

DES ACTIONS ET DES PROJETS D'IMPORTANCE POUR LA POPULATION JURASSIENNE

LES SOINS PALLIATIFS DE L'H-JU RECONNUS COMME « SOINS PALLIATIFS SPÉCIALISÉS STATIONNAIRES »

Cette certification représente une magnifique reconnaissance pour l'équipe de l'Unité des soins palliatifs du site de Porrentruy. L'unité a répondu à toutes les exigences de l'Association suisse pour la qualité dans les soins palliatifs. C'est le fruit d'un long travail qui a permis d'étoffer les compétences de l'H-JU, avec notamment l'engagement en octobre 2022 d'une responsable, la Docteure Sandrine Jeanneret Brand.

Les compétences du service étaient déjà largement reconnues, mais il restait à obtenir le label « Qualité dans les Soins Palliatifs » pour devenir une institution de « soins palliatifs spécialisés stationnaires » (SPSS). Les experts ont examiné les nombreux critères qui garantissent la qualité des prestations: dotation et qualification du personnel, infrastructure, processus de soins auprès des patients, des proches, la collaboration en équipe interprofessionnelle, la formation continue, le suivi de la qualité, etc. Le résultat est à la hauteur du travail qui a été mené par l'équipe, puisque tous les critères sont acquis.

Ce label et ce travail de certification permettent de garantir aux patients un haut niveau de compétences pour la prise en charge des cas les plus complexes. Il s'agit également d'un critère important pour la reconnaissance des prestations par les assureurs maladie et pour figurer sur la liste des établissements de formation. Le comité de direction de l'H-JU et le conseil d'administration adressent leurs sincères félicitations à l'ensemble des collaboratrices/teurs de l'Unité des soins palliatifs de l'H-JU.

LE CABINET MEDIQO DES FRANCHES-MONTAGNES ADAPTE SES PRESTATIONS AUX BESOINS DE LA POPULATION

Après une année d'activité, la consultation médicale pour seniors adapte son offre et ne se limite plus aux seuls patients seniors. Il accueille l'ensemble de la patientèle adulte et devient par la même occasion une antenne de MEDIQO et MediPed SA. Le site déménagera au Noirmont dans le courant de l'année 2025, dans des locaux parfaitement adaptés.

MEDIQO ET MEDIPED UN CENTRE DE SANTÉ AU CŒUR DE DELÉMONT

Le centre de santé « MEDIQO et MediPed » débute son activité au centre ville de Delémont et occupe notamment une dizaine de médecins généralistes. En parallèle, l'H-JU offre des prestations spécialisées:

- Permanence médicale adulte pour des consultations sans rendez-vous,
- Consultations et permanence pédiatriques (MediPed),
- Radiologie conventionnelle,
- Nutrition, consultation «surpoids et obésité» avec des ateliers pédagogiques, consultation intolérances et allergies, tests pour détecter les allergies ou intolérances alimentaires, consultation diabète, troubles alimentaires par une diététicienne, etc.
- Psychologue.

L'arrivée d'un important acteur tel que MEDIQO dans le paysage de la santé est une bonne nouvelle, en premier lieu pour les nombreuses patientes et nombreux patients qui cherchent depuis plusieurs années un médecin de famille dans le canton.

La/le médecin généraliste est le premier maillon du réseau de soins et la personne qui connaît le mieux le parcours de ses patients.

MEDIQO offre des prestations au centre-ville, tout en déléstant le site aigu de l'H-JU, soumis à une très forte activité.

MEDIQO INTÈGRE LE RÉSEAU MEDIX ROMANDIE ET LE RÉSEAU DELTA

Ces réseaux de soins coordonnés font référence en Suisse romande en termes de qualité et de valeur ajoutée pour les patients et les médecins. MediX romandie et Réseau Delta partagent les mêmes valeurs que MEDIQO et MediPed SA : investir dans l'humain pour une médecine efficiente et durable, grâce à des échanges d'expertise et un développement continu des pratiques, ceci bien avant toute prise de bénéfice.

Grâce à l'intégration de MEDIQO à ces deux réseaux, les patientes et patients jurassiens bénéficient de rabais substantiels par rapport à la prime moyenne pratiquée sur l'ensemble du territoire cantonal à travers les modèles d'assurance les moins chers (HMO, réseau de soins ou autre selon l'assureur partenaire).

CHARTRE ET FICHE D'ACCUEIL POUR UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'Hôpital du Jura et l'Association Insieme Jura se sont concertés pour créer une chartre « pour une prise en charge adaptée et respectueuse des personnes en situation de handicap ». Une nouvelle fiche d'admission handicap permet également de donner des informations détaillées quant aux besoins spécifiques de la patiente ou du patient.

Cette démarche permet de clarifier et valoriser le rôle essentiel des proches aidants lors d'un séjour hospitalier.

Des éducatrices/teurs du Foyer des Fontenattes ont aussi apporté des suggestions pour améliorer la fiche d'admission handicap.

L'H-JU, Insieme Jura et Les Fontenattes sont ainsi heureux de pouvoir lancer ce nouveau modèle de communication qui vise à apporter les meilleurs soins possibles aux personnes en situation de handicap.

www.h-ju.ch/handicap

DEUX PHARMACIENS DE LA PIJ DECROCHENT UN PRIX PRESTIGIEUX

Laurane Girard et Camille Lanfranchi se sont vu décerner le prix Jean-Philippe Reymond par l'Association Suisse des pharmaciens hospitaliers et de l'administration. Camille Lanfranchi a réalisé son travail en collaboration avec les EMS partenaires de la PIJ, avec pour but d'évaluer l'impact économique de la prise en charge médicamenteuse avec une revue de médication dans un cadre interprofessionnel, comprenant médecin, infirmier et pharmacien clinicien.

Pour sa part, Laurane Girard a effectué son travail en milieu hospitalier en évaluant l'impact d'un entretien avec le patient mené par une pharmacienne à la sortie de l'hôpital. Elle a aussi procédé à une analyse de l'ordonnance de sortie, ce qui permet d'optimiser la prise en charge médicamenteuse et contribue à la sécurité des patients.

Félicitations aux deux lauréats pour ce résultat exceptionnel.

7ÈME ÉDITION DE L'HÔPITAL DES NOUNOURS SUR DEUX SITES

Depuis 2016, l'Hôpital des Nounours connaît chaque année un énorme succès dans le Jura. L'Association Jurassienne des Etudiants en Médecine lance une nouveauté en 2024 : la manifestation se déroulera désormais sur 2 week-ends sur les sites H-JU de Porrentruy et Delémont. Cela permet d'accueillir 330 enfants âgés de 4 à 7 ans.

Autre innovation : les étudiantes et étudiants en soins infirmiers de la Haute Ecole Arc seront associés pour la première fois à l'événement.

LA PREMIÈRE CONVENTION POUR LA GARDE DES ENFANTS AU DOMICILE DES COLLABORATRICES/TEURS

La Croix-Rouge jurassienne et l'H-JU signent une convention novatrice pour la garde des enfants au domicile des collaboratrices et collaborateurs de l'hôpital. Cette collaboration est une première cantonale et vise à répondre aux besoins croissants des familles en matière de garde d'enfants tout en proposant des tarifs attractifs grâce à ce type de convention.

COMITÉ PROGRESSONS ENSEMBLE

Un nouveau comité composé de 15 représentants du personnel H-JU représente leurs collègues de quatre sites. Il permet d'échanger et de concrétiser des idées, des suggestions sur le thème du bien-être au travail.

CERTIFICATIONS 2024

-  **Certification de l'unité de soins palliatifs spécialisés**, avec une amélioration du concept pour son développement: l'intégration d'une équipe mobile intramuros.
-  **Certification IAS (interassociation du sauvetage)** du service de sauvetage de l'H-JU. Les services ambulanciers doivent suivre les éléments d'assurance qualité et de promotion de la qualité émis par l'IAS pour obtenir son approbation.
-  **Renouvellement de l'autorisation d'exploiter**, délivrée par le Canton du Jura

NOUVEL HÔPITAL AIGU - UN PROJET ESSENTIEL POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Un hôpital aigu, un + pour le patient jurassien et pour l'économie cantonale

Disposer d'un site hospitalier, c'est un gage de sécurité pour la population avec à sa disposition une palette de prestations de base. Les avantages sont nombreux :

- Accessibilité et proximité des soins
- Impact positif sur la santé de la population
- Sécurité sanitaire (chaîne du sauvetage et événements majeurs)
- Indépendance
- Formation
- Attractivité pour le canton et les entreprises
- Réseau de soins
- Retombées économiques - le site aigu et le site de Porrentruy entraînent des retombées d'environ 200 millions de francs par année dans le canton du Jura
- Tarifs plus avantageux que ceux des cantons de Berne et de Bâle.



Construction sur le site actuel ou Gare Sud

Une nouvelle construction sur le site actuel reviendrait à déconstruire la majorité des bâtiments existants. Par ailleurs, le maintien de toutes les prestations durant le chantier ne serait pas possible. Les coûts seraient proches ou équivalents à ceux d'une nouvelle construction, sans offrir les mêmes standards de qualité et de pérennité qu'une nouvelle construction.

Le secteur Gare Sud offre un emplacement idéal, proche de la gare et du centre-ville. À l'avenir, les prestations ambulatoires prendront toujours plus d'importance, ce qui nécessite une excellente accessibilité.

Le secteur de la gare est aussi très intéressant pour favoriser les collaborations avec les médecins spécialistes de Bâle ou d'autres cantons qui se déplacent fréquemment pour des interventions ou des opérations.

Des opportunités à saisir

Le site actuel ne répondra bientôt plus aux impératifs médicaux et organisationnels. Il s'agit d'investir pour garantir aux générations futures des prestations essentielles et nous démarquer comme étant un canton attractif.

La disponibilité d'un terrain idéalement situé et des solutions de financement particulièrement intéressantes constituent une double opportunité qu'il s'agit de ne pas laisser échapper.

Nous avons la possibilité de construire un site aigu sans recapitalisation de l'État, tout en conservant la maîtrise complète du projet et la gouvernance à long terme du site hospitalier. Sachons saisir cette chance !



Illustration prétexte générée par l'IA

QUALITÉ - LA SATISFACTION DES PATIENTS ÉVOLUE POSITIVEMENT, ELLE EST MÊME EXCEPTIONNELLE EN ORTHOPÉDIE



Des questionnaires de satisfaction sont adressés régulièrement aux patientes et aux patients de l'H-JU pour connaître leur ressenti au niveau de la qualité des soins, leur satisfaction et surtout leurs critiques. Cela permet d'identifier des domaines d'actions pour améliorer sans cesse les prises en charge.

Grâce à ces sondages, de nombreuses mesures ont déjà été prises et les effets s'en ressentent. La satisfaction des patients est globalement en amélioration, avec un taux de détracteurs de seulement 5% (patients qui ne recommanderaient pas l'H-JU).

Nous enregistrons ainsi 95% de patients satisfaits et très satisfaits.

ORTHOPÉDIE H-JU, DES PATIENTS HAUTEMENT SATISFAITS

Cela fait plusieurs années que les patientes et patients se disent très satisfaits des prestations orthopédiques de l'H-JU et en 2024 leurs retours ont atteint un niveau de satisfaction exceptionnel. Les 240 patients qui ont répondu à l'enquête ont attribué des notes très élevées dans tous les domaines de la prise en charge médicale et soignante. 100% sont satisfaits ou très satisfaits et parmi eux 86% recommandent vivement l'H-JU pour se faire poser une prothèse de hanche ou de genou. C'est la plus belle des récompenses pour toute l'équipe qui travaille depuis des années pour optimiser la qualité des opérations. La principale marge d'amélioration réside dans la partie hôtelière, limitée par une architecture vieillissante.



L'ANALYSE DU DR STEPHAN STYGER, CHEF DU SERVICE D'ORTHOPÉDIE

« Nous avons mis en place un programme à la pointe à partir de 2018. Il encadre de manière très précise la prise en charge des patients en particulier pour la pose d'une prothèse de hanche ou de genou. Cela commence par des séminaires pour l'accueil des patients: 2x par mois nous organisons une séance d'information qui explique le déroulement de l'hospitalisation, l'opération et la rééducation. Le patient sait ainsi parfaitement ce qui va se passer.

Autre élément important : pour des interventions électives, le patient peut choisir librement son chirurgien. Ce sont des orthopédistes chevronnés qui procèdent aux opérations et appliquent des techniques modernes, mini-invasives, avec une mobilisation précoce du patient, en principe le jour-même de l'opération.

Par ailleurs, nous avons mis en place des protocoles uniformisés pour tous les patients. Cela signifie que les assistants, les infirmières, les physiothérapeutes savent exactement ce qui se passe avant, pendant et après l'opération. Tout le monde connaît ce processus au jour le jour et tout le monde tient le même discours.

Enfin, chaque patient reçoit la visite de son chirurgien chaque jour de la semaine. Le week-end, un médecin-chef du Service d'orthopédie passe auprès des patients pour voir si tout est en ordre, pour les encourager ou réagir si quelque chose ne fonctionne pas.

Tout ces éléments ont contribué à améliorer la satisfaction des patients et cela montre aux Jurassiennes et Jurassiens que nous sommes un hôpital de référence notamment pour la pose de prothèses de genou et de hanche. »

ENGAGEMENTS ET NOMINATIONS DANS DES SECTEURS-CLÉS

En 2024, plusieurs personnes ont été engagées pour occuper des postes à responsabilité.



Directeur général

Gautier Vallat

Le Conseil d'administration nomme M. Gautier Vallat directeur général au 1^{er} juin 2024. Arrivé à l'H-JU en 2022 en tant que directeur financier, Gautier Vallat assumait déjà la direction générale ad intérim depuis le 23 novembre 2023 avec compétence, clairvoyance et et dynamisme.



Directeur de la Gestion opérationnelle

Cyril Friche

Le Conseil d'administration nomme M. Cyril Friche, Directeur de la Gestion opérationnelle. Il était jusqu'alors directeur du département Digital & Technology au Centre hospitalier de Bienne.

Cyril Friche connaît bien le contexte des hôpitaux et il sait aborder des thématiques transverses d'amélioration des processus, d'excellence opérationnelle et de qualité.



Secrétaire général

Nicolas Chevrey

L'Hôpital du Jura crée le poste de Secrétaire général, qui assure notamment un suivi rigoureux des décisions et une bonne coordination entre les pôles et les services.

Le Conseil d'administration nomme M. Nicolas Chevrey à ce poste, jusqu'ici Directeur opérationnel et Directeur général adjoint de NOMAD à La Chaux-de-Fonds.



Chef du Pôle des disciplines opératoires

Claudio Ruzza

Déjà à la tête du Pôle des disciplines opératoires ad intérim, Dr Claudio Ruzza, est nommé par le Conseil d'administration, après une mise au concours à l'interne.

Dr Claudio Ruzza bénéficie d'une solide expérience tant dans le secteur privé que public, précieuse pour faire évoluer le pôle des disciplines opératoires.



Nouveau médecin chef du Service de radiologie

Dr Brahim Bahayou

était radiologue au groupe Résonance Imagerie Île de France, il a aussi exercé au Centre d'Imagerie Médicale de Montreux et au Centre Imagerie Médicale et Diagnostique de la Gruyère, à Genève chez CDRC AFFIDEA. Il a été chef de service de radiologie à Réseau Santé Balcon du Jura (VD) et référent en Imagerie ostéoarticulaire à l'Hôpital Riviera-Chablais (VD/VS).



Nouveau médecin pédiatre à MediPed

Dr Yacin Laoudi

a notamment été chef de service et pédiatre dans le Service de pédiatrie générale et néonatalogie du Groupe Hospitalier de Territoire Grand Paris Nord-Est, site d'Aulnay. Il gérait une équipe de 22 pédiatres et 12 internes.



Nouvelle médecin spéc. en hématologie

Dre Maria Martinez

est notamment experte dans tout ce qui touche l'hémostase. Elle est médecin-cadre à l'Hôpital universitaire de Bâle (USB) et est engagée à 60% à l'H-JU. Elle conserve un 20% à l'USB ce qui nous donne l'opportunité de développer des prestations avec l'hôpital universitaire.

Cadres supérieur·e·s



Nouveau chef du Service technique H-JU

Sébastien Mouttet, est engagé comme nouveau chef du Service Technique et Infrastructure. Il bénéficie d'un CFC d'électronicien au Centre professionnel de Tornos-Bechler SA, il a suivi les cours de l'École technique de Porrentruy, diplôme de technicien en automatisation et maintenance. Après avoir travaillé chez Willemin Macodel SA, puis chez BG Ingénieurs Conseils SA, il devient chargé de projets électromécaniques sur l'A16, puis responsable d'exploitation des travaux de maintenance préventive et corrective des installations de l'A16.



Nouvelle contrôleuse de gestion H-JU

Alexandra Karakula a été engagée pour intégrer le service des finances de l'H-JU en tant que contrôleuse de gestion. Elle est titulaire d'un MBA de l'Université de Minnesota et d'un Master en finance et en banque. Elle dispose également d'une formation en Health Economics et norme Rekole. Alexandra Karakula est au bénéfice de nombreuses années d'expérience dans le domaine du contrôle de gestion, des finances, des affaires réglementaires et la commercialisation des médicaments dans l'industrie pharmaceutique, au sein du groupe Novartis, et dans le cabinet Deloitte.



Chef opérationnel du Service informatique

Gilles Maitre démarre son activité à l'H-JU en mai 2007 en qualité d'informaticien spécialisé. Il a en charge notamment les applications de radiologie et la gestion des outils Web. En 2018 il est nommé au poste de responsable opérationnel pour la partie applicative des systèmes d'information. Dès juin 2024 il prend la responsabilité complète du service informatique et ses 19 collaborateurs en collaboration étroite avec Didier Santos, nouveau responsable sécurité informatique.



Nouveau responsable sécurité informatique

Didier Santos rejoint l'H-JU en tant que Chief Information Security Officer (CISO). Titulaire d'un MAS en sécurité de l'information de l'Université de Genève, il a acquis plus de sept ans d'expérience dans le groupe horloger multinational Swatch Group. Il met désormais ses compétences au service du secteur hospitalier, en pilotant la gouvernance de la sécurité de l'information de l'établissement.

« C'est toujours une grande satisfaction de recruter des talents qui ont acquis une grande expérience et qui nous aident à relever les défis à venir. »

L'HÔPITAL DU JURA EN CHIFFRES

PERSONNEL

Un nouveau système de calcul donne désormais la moyenne sur l'année du nombre de collaboratrices et collaborateurs et le nombre moyen d'EPT (équivalents plein temps), plutôt que le nombre au 31 décembre. Il s'agit de l'effectif global sans les apprenti·e·s et sans les stagiaires, comprenant le personnel du pool de remplacement avec rémunération horaire et qui a travaillé durant l'année.

En 2024 : 2'023 collaboratrices et collaborateurs pour 1'340 EPT¹

En 2023 : 1'968 collaboratrices et collaborateurs pour 1'312 EPT

¹ Y compris le personnel de MEDIQO et MediPed SA

À ces chiffres, s'ajoutent 23 médecins agréés qui offrent une consultation privée permanente ou régulière dans les murs de l'H-JU et/ou qui viennent effectuer des opérations / interventions.

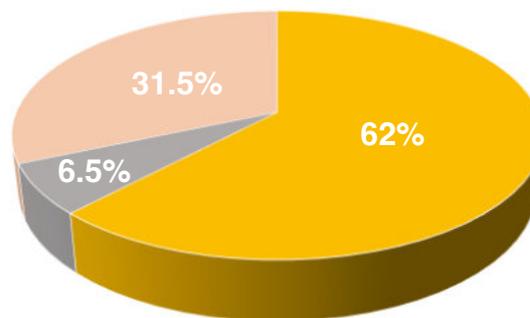
Effectif par secteur d'activité pour l'année 2024

	%
Médical	10.9
Soignant	46.7
Soignant-médecotechnique	4.7
Médecotechnique	7.6
Administratif	13.1
Hôtelier	13.3
Technique	1.5
Apprenti·e·s	2.2
Total H-JU	100.0

Années de service

Le rythme de renouvellement des employé·e·s de l'Hôpital du Jura augmente légèrement, avec une durée moyenne des années de service qui atteint 11.03 années en 2024, contre 11.27 ans en 2023.

Domiciliation des collaboratrices et collaborateurs (situation au 31.12.2024)



- Résidants dans le Canton du Jura
- Résidants dans d'autres cantons
- Frontaliers

FORMATIONS

Le Service H-JU « RH – Formation » a prévu 306 sessions de formations pour 96 cours durant l'année 2024.

Nous avons en 2024, 43 apprenti·e·s, ce qui fait de l'H-JU le plus grand formateur du Canton du Jura.

L'H-JU investit également dans la formation de base des médecins.

En 2024, l'H-JU comptait 104 EPT de médecins internes et médecins chef·fe·s de clinique.

INFRASTRUCTURE

Nombre de lits stationnaires au 31 décembre 2024

	2024	2023
Soins aigus	158	158
Rééducation et réadaptation	86	86
Longs séjours (EMS/UVP)	196	196
Attente d'un placement en EMS	16	28
Psychiatrie aiguë	12	12
Soins palliatifs	10	10
Total	482	490

Nombre de lits par site

	2024	2023
Delémont	138	138
Porrentruy	159	169
Saignelégier	81	79
Résidence la Promenade	104	104
Total H-JU	482	490

Nombre de journées de patients stationnaires et de résidents

	2024	2023
Soins aigus avec Soins Palliatifs	56'854	59'048
Rééducation/réadaptation	29'802	29'927
Lits d'attente	5'250	9'814
Psychiatrie aiguë	4'603	4'342
EMS / UVP	71'372	71'492
Total des journées	167'881	174'623

PATIENTS

Nombre de patients au service des urgences adultes

2024: 19'377 ambulants et 4'753 hospitalisés

2023: 18'083 ambulants et 4'986 hospitalisés

Nombre de patients aux urgences pédiatriques (médecine, chirurgie et consultations de spécialistes)

10'594 en 2024²

9'078 en 2023

² y compris les consultations à MediPed

Nombre de naissances

545 en 2024

549 en 2023

Taux de césariennes

22.95 %, toujours un taux parmi les plus bas de Suisse et proche des recommandations de l'OMS.

Plus en détails :

12,30% de césariennes programmées et 10.66% non programmées.

Nombre de sorties d'ambulances

2024 : 5'872 au total, soit 4'108 en primaire et 1'764 en secondaire (transferts entre sites et entre hôpitaux)

2023 : 5'959 au total, soit 3'980 en primaire et 1'979 en secondaire (transferts entre sites et entre hôpitaux)

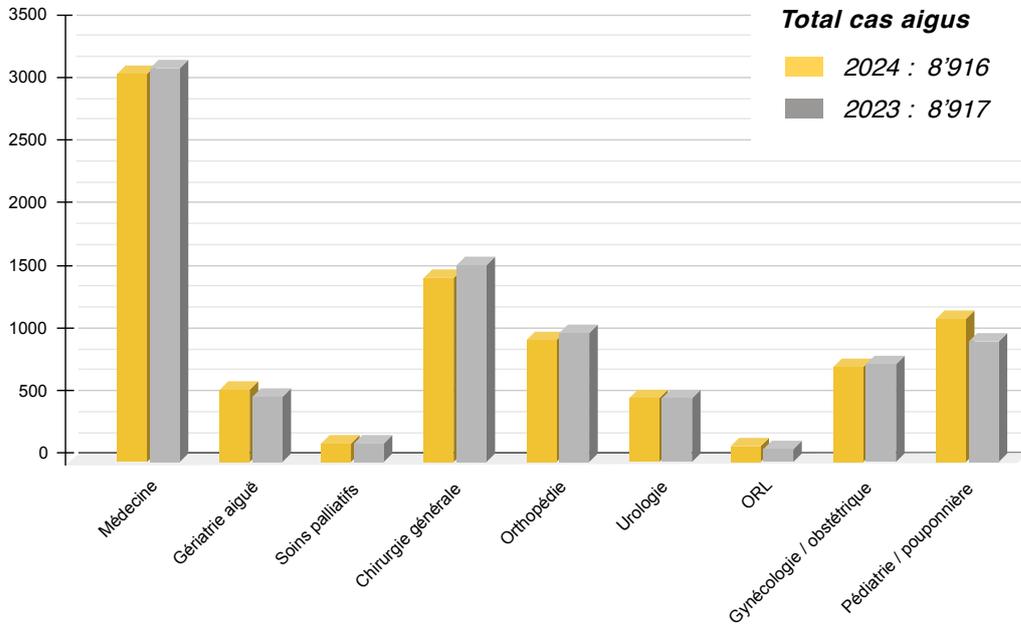
MEDIQO Centre de médecine générale³

Nombre de patients reçus en 2024 : 5'441

Âge moyen des patients : 51.5

³ Ouvert depuis août 2024 à Delémont et mars 2025 à Porrentruy

Activité 2024 en soins aigus, nombre de sorties (selon le nouveau décompte des cas d'hospitalisations par DRG)



COMPTES CONSOLIDÉS 2024

L'Hôpital du Jura reste dans les chiffres noirs pour la troisième année consécutive. Le chiffre d'affaires 2024 augmente de 1.9% par rapport à celui de l'année 2023.

Résultat global

Grâce à une activité soutenue durant toute l'année, les produits d'exploitation augmentent de 1.9% par rapport à l'exercice précédent et dépassent les attentes budgétaires. Globalement, les charges sont en ligne avec l'augmentation de l'activité puisqu'elles augmentent de 2% par rapport à l'exercice précédent. Plus en détail, les charges de personnel augmentent de 2.2% par rapport à l'exercice précédent, et sont en ligne avec le budget 2024.

Les charges de matières et consommables n'augmentent que de 1.1% par rapport à l'exercice 2023.

Les autres charges d'exploitation augmentent de 1.6% par rapport à 2023 principalement en raison de l'augmentation du prix de l'électricité.

Résultats intermédiaires (en millions de CHF)	2024	2023
Résultat avant amortissements et intérêts (EBITDA)	8.4	8.4
Résultat d'exploitation avant intérêts (EBIT)	1.6	1.5
Résultat ordinaire	0.7	1.0

Activité

Le nombre global de cas aigus hospitalisés est identique à l'exercice 2023 avec toutefois des nuances selon les disciplines.

Le chiffre d'affaires du secteur ambulatoire progresse de 5% par rapport à 2023. Cette augmentation est principalement portée par les secteurs de radiologie, laboratoire, urgences, pédiatrie et par l'ouverture de MEDIQO et MediPed SA sur Delémont.

L'activité des unités de rééducation, réadaptation et de psychiatrie augmente par rapport à l'exercice 2023 de 3.4%, principalement en raison de l'augmentation des journées en Rééducation Médecine Physique (RMP) et Unité Hospitalière de Psychogériatrie (UHP). Le LAPR a fermé la moitié de ses lits.

Suite à l'ouverture d'un nombre important de lits EMS et UVP dans le canton, le pôle long séjour a quant à lui connu une légère baisse en termes de journées avec une diminution de 1.4%, principalement sur la partie UVP. La facturation journalière reste stable par rapport à 2023, la lourdeur des cas n'ayant globalement pas augmenté.

Discipline	2024	2023	Variation 24/23	Variation %
Médecine interne	3'094	3'143	-49	-2%
Gériatrie aiguë	571	522	49	9%
Soins palliatifs	149	146	3	2%
Transferts psychiatriques	108	131	-23	-18%
Chirurgie	1'463	1'573	-110	-7%
Gynécologie	150	163	-13	-8%
Obstétrique	608	621	-13	-2%
Pédiatrie	657	459	198	43%
Pouponnière	480	499	-19	-4%
Orthopédie	966	1'024	-58	-6%
Urologie	508	504	4	1%
ORL	123	98	25	26%
Neurochirurgie	39	34	5	15%
Total séjours aigus	8'916	8'917	-1	0%

Investissements

Les dépenses d'investissements décidées en 2024 n'ont pas encore été réalisées, à la date du bouclage. Parmi les investissements, figurent le remplacement des lits sur le site de Porrentruy, le remplacement de deux ambulances, le remplacement du parc endoscopes ainsi qu'un projet de sécurité informatique.

En ce qui concerne les investissements des années précédentes, ont pu se terminer en 2024 le remplacement des instruments de bloc opératoire, l'acquisition des deux ambulances commandées en 2022, le raccordement au Thermoréseau du site de Porrentruy et le remplacement des ultrasons du service de gynécologie.



Chantier de la Résidence des Franches-Montagnes à Saignelégier, nov. 2024



Consultations chez MediPed, Rue de l'Avenir 3 à Delémont, www.mediped.ch

BILAN CONSOLIDÉ

	Note	2024	2023
		CHF	CHF
ACTIF			
Liquidités		31'882'834	8'973'137
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	44'029'001	48'100'366
Autres créances à court terme		1'245'330	353'383
Stocks	2	2'057'030	1'911'597
Comptes de régularisation actifs	3	15'765'655	9'620'935
Actifs circulants		94'979'851	68'959'417
Immobilisations financières	4	2'696'863	2'371'280
Immobilisations corporelles	5	71'362'341	63'207'928
Immobilisations incorporelles	6	1'422'013	1'429'232
Actifs immobilisés		75'481'218	67'008'440
TOTAL DE L'ACTIF		170'461'068	135'967'858
PASSIF			
Dettes financières à court terme	7	25'586'178	22'275'025
Dettes résultant de livraisons et de prestations		6'749'993	6'445'793
Autres dettes à court terme	8	10'576'455	9'693'582
Provisions à court terme	9	677'739	767'110
Comptes de régularisation passifs	10	2'726'691	3'476'310
Capitaux étrangers à court terme		46'317'056	42'657'820
Dettes financières à long terme	7	68'592'960	38'593'501
Fonds affectés	11	1'668'412	1'640'601
Capitaux étrangers à long terme		70'261'372	40'234'102
Capital lié : fonds pour amortissements futurs		16'786'388	18'284'216
Capital lié : fonds pour investissements futurs		36'453'308	34'270'039
Fonds libres		480'927	480'927
Réserve provenant de bénéfices		40'753	32'507
Résultat après variation du capital lié		121'265	8'246
Fonds propres		53'882'640	53'075'935
TOTAL DU PASSIF		170'461'068	135'967'858

	Note	2024 CHF	2023 CHF
Produit net des livraisons et des prestations	12	190'267'331	186'160'963
Autres prestations aux patients	13	4'641'482	4'593'531
Autres produits d'exploitation	14	5'153'689	5'392'655
Mandats et subventions	15	10'568'569	10'583'430
Produits d'exploitation		210'631'071	206'730'579
Charges de personnel	16	-153'230'264	-149'976'477
Charges de matières et consommables	17	-27'250'077	-26'966'429
Autres charges d'exploitation	18	-21'709'156	-21'361'843
Charges d'exploitation		-202'189'498	-198'304'750
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)		8'441'574	8'425'829
Amortissements sur immobilisations corporelles	19	-6'300'543	-6'331'243
Amortissements sur immobilisations incorporelles	19	-572'119	-586'811
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS (EBIT)		1'568'912	1'507'775
Produits financiers		554'150	447'002
Charges financières		-1'346'339	-901'457
Résultat financier	20	-792'189	-454'455
Attribution aux fonds affectés		-90'560	-98'814
Utilisation des fonds affectés		62'750	52'750
Variation des fonds affectés	11	-27'810	-46'064
RÉSULTAT ORDINAIRE		748'913	1'007'256
Produits exceptionnels et hors exploitation		4'303'571	4'557'277
Charges exceptionnelles et hors exploitation		-4'245'778	-4'153'282
Résultat exceptionnel et hors exploitation	21	57'792	403'995
RÉSULTAT ANNUEL AVANT VARIATION DU CAPITAL LIÉ		806'705	1'411'250
Dissolution des fonds pour investissements et amortissements futurs	19	1'497'829	1'624'926
Attribution aux fonds pour investissements et amortissements futurs		-2'183'269	-3'027'930
Variation du capital lié		-685'441	-1'403'004
Résultat après variation du capital lié		121'265	8'246
<i>EBITDA en % des produits</i>		<i>4.0%</i>	<i>4.1%</i>

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

		2024	2023
	Note	CHF	CHF
Résultat annuel avant variation du capital lié		806'705	1'411'250
Amortissements s/immobilisations corporelles	19	6'300'543	6'331'243
Amortissements s/immobilisations incorporelles	19	572'119	586'811
Amortissements s/immobilisations hors exploitation	19	139'461	142'102
Variation des provisions à court terme	9	-89'371	-382'041
Variation des fonds affectés	11	27'810	46'064
Variation des comptes de régularisation actifs	3	-6'144'721	116'647
Variation des comptes de régularisation passifs	10	-749'619	464'073
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	1	4'071'364	-10'975'435
Variation des stocks	2	-145'433	402'763
Variation des immobilisations financières	4	-325'583	-108'375
Variation des autres créances à court terme		-891'947	45'410
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations		304'199	7'749'776
Variation des autres dettes	8	882'873	-392'184
FLUX DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		4'758'402	5'437'967
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5	-14'594'417	-5'179'782
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	6	-564'900	-467'833
FLUX DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		-15'159'317	-5'647'615
Remboursements des dettes financières	7	-22'489'388	-21'263'296
Souscriptions de dettes financières	7	55'800'000	22'131'822
FLUX DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		33'310'612	868'526
FLUX NET DE TRÉSORERIE		22'909'697	658'878
Solde initial liquidités		8'973'137	8'314'260
Solde final liquidités		31'882'834	8'973'137
VARIATION DES LIQUIDITÉS AU BILAN		22'909'697	658'878

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

	Réserve provenant de bénéfice	Fonds libres	Fonds pour amortissements futurs	Fonds pour investissements futurs	Total des capitaux propres
Fonds propres au 01.01.2023	32'645	480'927	19'909'142	31'242'109	51'664'823
Résultat de l'exercice	8'246				8'246
Autres attributions				3'027'930	3'027'930
Prélèvement de l'exercice	-138		-1'624'926		-1'625'064
Fonds propres au 31.12.2023	40'753	480'927	18'284'216	34'270'039	53'075'935
Résultat de l'exercice	121'265				121'265
Autres attributions				2'183'269	2'183'269
Prélèvement de l'exercice			-1'497'829	0	-1'497'829
Fonds propres au 31.12.2024	162'018	480'927	16'786'388	36'453'308	53'882'641

Le bénéfice après variation des capitaux liés est attribué à la réserve provenant de bénéfice. Le prélèvement de l'exercice de CHF 138.- (soit impact du changement de périmètre de consolidation) correspond à la perte d'exercice 2022 de Mediqo SA non consolidé dans les comptes 2022 de l'H-JU.

Le fonds pour amortissements futurs enregistre la valeur résiduelle des biens financés par la subvention d'investissements versée par le canton jusqu'au 31 décembre 2011. Il est dissout au même rythme que les actifs concernés sont amortis.

En raison du résultat positif, une attribution a pu être faite au fonds pour investissements futurs.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Informations générales

L'Hôpital du Jura (H-JU) est un établissement autonome de droit public, avec personnalité juridique. Il fournit des prestations stationnaires et ambulatoires de soins aigus, d'urgence et de prise en charge pré-hospitalière, de rééducation et de réadaptation, de psychogériatrie et d'établissements médico-sociaux (EMS). L'H-JU assume le mandat confié par la République et Canton du Jura pour l'exploitation du service de sauvetage sur l'ensemble du territoire. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur quatre sites, selon les points forts suivants :

- Delémont : soins aigus, soins ambulatoires, urgences et sauvetage.
- Porrentruy : gériatrie aiguë, soins palliatifs, rééducation et réadaptation, psychogériatrie, soins ambulatoires, policlinique et sauvetage.
- Saignelégier : EMS, unité de vie psychogériatrique et sauvetage, exploitation d'un cabinet médical
- Résidence La Promenade : EMS et unité de vie psychogériatrique.

L'H-JU assume le mandat de gestion du Centre de jour Les Marguerites à Saignelégier et du Centre de jour Sur la Doux à Delémont.

L'H-JU gère la fourniture des prestations pour les appartements protégés d'ADAPART SA à Saignelégier, qui comprend également la fourniture de prestations de soins à domicile.

Les comptes annuels de l'Hôpital du Jura couvrent l'ensemble des activités mentionnées ci-dessus. De plus, ils couvrent également les activités de la société MediQo et MediPed SA, laquelle exploite deux centres de médecine générale, l'un sur Delémont et l'autre à Saignelégier.

2. Base des comptes consolidés

Les comptes annuels consolidés ont été établis dans leur intégralité au 31.12.2024 en respectant des principes uniformes. La présentation des comptes est conforme aux directives sur la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

Les comptes se basent donc sur des valeurs de gestion d'entreprise et procurent une image fidèle de la situation du patrimoine, des finances et des résultats. Les principes d'évaluation ont été repris à l'identique par rapport à l'année précédente. Les comptes annuels sont établis en admettant la continuité de l'activité de l'institution.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE. La recertification a été confirmée le 18 juin 2021. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification.

Dans les présents comptes annuels, les erreurs et écarts arithmétiques découlent d'arrondis.

3. Principes d'évaluation des comptes consolidés

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en poste et en banque, ainsi que les avoirs en dépôt à court terme, dont l'échéance est inférieure à trois mois. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les créances à court terme qui arrivent à échéance dans une année au plus et qui proviennent de l'activité ordinaire de l'hôpital. Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les corrections de valeur économiquement nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.

Les taux sont fixés en fonction de la pratique et de la réalité passées, ainsi que des risques effectifs liés aux différentes catégories de débiteurs.

Créances résultant de livraisons et de prestations	Taux moyen appliqué
--	---------------------

Créances avec action de recouvrement	100%
Créances en cours de règlement et partiellement contestées	25%

Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme comprennent les créances non liées à des prestations de soins. Elles sont enregistrées à la valeur nominale. Les corrections de valeur nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.

Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan au prix moyen pondéré ou à la valeur du marché si celle-ci est plus basse. Le coût moyen pondéré est déterminé sur la base des coûts d'acquisition, escomptes déduits.

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. L'évaluation se fait à la valeur nominale. Les objets d'une valeur supérieure à CHF 5'000.- sont enregistrés. Les prestations aux patients hospitalisés en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant.

3.2 Actifs immobilisés

Immobilisations financières et périmètre de consolidation

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les participations dans des entités en contrôle conjoint sont portées au bilan selon la méthode de mise en équivalence.

Durant l'exercice 2022, l'H-JU a fondé la société Mediqo SA, détenant ainsi 100% du capital. Cette participation figurait déjà en intégration globale au sens de la Swiss GAAP RPC 30, dans les comptes de l'H-JU au 31 décembre 2023.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles se base sur les coûts d'acquisition ou de revient sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les prestations propres sont activées seulement si elles sont clairement identifiables et si les coûts sont déterminables de manière fiable et que leur utilité pour l'hôpital est mesurable sur plusieurs années. L'ensemble des immobilisations corporelles est utilisé pour fournir des prestations de service. Aucune immobilisation corporelle n'est détenue à des fins de rendement. Les bâtiments du personnel d'une valeur d'acquisition de CHF 2'405'350.- sont utilisés pour offrir une possibilité de logement au personnel temporaire et de ce fait sont intégrés dans les résultats hors exploitation.

Les éventuelles immobilisations corporelles en cours de construction sont évaluées à la valeur nominale des avances et acomptes versés aux fournisseurs, sous réserve d'une correction éventuelle de valeur dans le cas où l'avancement des travaux ne devait pas correspondre aux avances faites.

Les amortissements sont effectués de manière linéaire durant la durée d'utilisation économique du bien d'investissement. Celle-ci a été déterminée de la manière suivante :

Classe d'actifs	Durée d'utilisation en années
Biens immobiliers	
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	Pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 1/3
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation normative
Installations fixes	
Installations d'exploitation générale	20
Installations spécifiques aux immobilisations	20
Biens mobiliers	
Mobilier et installations	10
Machines de bureau et systèmes de communication	5
Véhicules	5
Outils et appareils (exploitation)	5
Immobilisations médicotéchniques	
Appareils, machines, instruments	8
Mises à niveau de logiciels	3
Immobilisations informatiques	
Matériel	4

La durée d'utilisation des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année et adaptée le cas échéant. Si des dépenses sont engagées pour prolonger la durée d'utilisation estimée d'une immobilisation corporelle, le montant correspondant est activé. Les taux d'amortissement, ainsi que la limite pour l'activation d'un bien à CHF 10'000.- sont conformes aux dispositions de l'OCP et du manuel comptable REKOLE de H+.

Les charges d'intérêts durant la phase de construction peuvent être activées en tant que coûts d'acquisition ou de revient. L'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des fonds étrangers rémunérables.

Immobilisations incorporelles

Les valeurs immatérielles comportent uniquement les logiciels informatiques. Ils sont amortis de manière linéaire sur la durée économique d'utilisation fixée à 4 ans.

Dépréciations d'actifs

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable est effectué. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec l'incidence sur le résultat est effectuée par des amortissements.

3.3 Engagements (passifs)

Dettes financières à court terme

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges non encore payées ou des produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale. Les objets d'une valeur supérieure à CHF 5'000.- sont enregistrés.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsqu'un événement est survenu avant la clôture du bilan et qu'il en résulte un engagement probable dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. Cet engagement peut être fondé sur des motifs juridiques ou des motifs de fait. Les provisions sont évaluées sur la base des sorties de fonds probables et elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes en fonction du résultat d'un réexamen.

Dettes financières à long terme

Les dettes à long terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans un délai supérieur à 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne.

Fonds libres

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont issus de dons divers des années antérieures pour lesquels l'utilisation n'a pas été spécifiée.

Fonds pour amortissements futurs

Lors de l'application des nouvelles règles comptables définies par l'OCP (Ordonnance fédérale sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux RS 832.104), les immobilisations détenues par l'Hôpital du Jura ont été portées à l'actif du bilan à leur valeur résiduelle. La valeur résiduelle a été déterminée sur la base du prix d'achat déduit des amortissements respectifs conformément aux nouvelles durées d'utilisation. La réserve latente issue de la réévaluation des immobilisations a été attribuée au fonds pour amortissements futurs et concerne uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont été financées par la subvention d'investissements versée annuellement par la République et Canton du Jura. Ainsi, une dissolution du fonds pour amortissements futurs correspondant aux charges d'amortissements de ces immobilisations est enregistrée chaque année.

Fonds pour investissements futurs

Dans le but de disposer des fonds propres nécessaires pour le financement des investissements des bâtiments et des infrastructures, le Conseil d'administration a pris la décision de constituer un fonds pour investissements futurs. Une attribution au fonds intervient dans la mesure où le résultat reporté est positif.

Un fonds destiné aux actions en lien à la politique environnementale est également approvisionné, sur décision du Conseil d'administration, afin de lancer des actions et investissements en lien à la protection de l'environnement. L'attribution est définie par un règlement.

Le canton du Jura a émis des directives sur le financement des investissements pour les EMS. A ce titre, le fonds pour investissements futurs comprend également la constitution de réserves destinées à assurer le financement des investissements des EMS.

3.4 Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan.

3.5 Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Jura est affilié à la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura. Les revenus des honoraires du corps médical qui dépassent la limite du salaire assuré par la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura sont assurés à la caisse de prévoyance AMDHS (Association des Médecins Dirigeants d'Hôpitaux de Suisse) à Berne. Les médecins internes et les chefs de clinique peuvent, s'ils le désirent, rester affiliés à la Fondation de prévoyance ASMAC (Association suisse des médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique) à Berne.

Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice. Les effets économiques effectifs des plans de prévoyance sur l'hôpital sont calculés à la clôture du bilan. L'avantage économique est activé lorsqu'il est utilisé pour les charges de prévoyance futures de l'hôpital. Un engagement économique est porté au passif lorsque les conditions pour la constitution d'une provision sont données.

4. Notes explicatives

A. BILAN

1. Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

	2024	2023
Créances	46'811'279	50'913'366
Ducroire	-2'782'278	-2'813'000
Solde	44'029'001	48'100'366

2. Stocks

	2024	2023
Médicaments	76'940	74'827
Matériel et produits à usage unique	1'221'196	1'135'547
Combustibles	495'127	524'436
Produits alimentaires	152'327	160'371
Matériel médical et implants	196'940	101'916
./. Réserve pour articles sans mouvement	-85'500	-85'500
Etat au 31.12	2'057'030	1'911'597
Variation de stock	-145'433	-402'763
Etat au 01.01	1'911'597	2'314'360

3. Comptes de régularisation actifs

	2024	2023
Charges payées d'avance	8'576'404	6'601'157
Prestations facturables	7'189'252	3'019'778
Total	15'765'655	9'620'935

Les prestations facturables sont en forte augmentation en 2024 en raison d'un nombre important de prestations non facturées à la date du boucllement.

À la date du présent rapport, ces prestations ont pu être facturées.

4. Immobilisations financières

	2024	2023
Garantie de loyer CdJ Sur la Doux	19'386	19'298
Raiffeisen – part sociale	200	0
Participation Pharmacie Interjurassienne SA	1'547'278	1'221'983
Participation Mediqo	0	0
Prêt à la société Adapart SA	1'120'000	1'120'000
Prêt à la Fondation RéaJura Cœur	10'000	10'000
Participation Adapart SA, 1700 actions d'une valeur nominale de CHF 100.-	Pour mémoire	Pour mémoire
Total	2'696'863	2'371'280

La Pharmacie Interjurassienne SA à Moutier est détenue à parts égales de 50 % par le Réseau de l'Arc SA et l'Hôpital du Jura. La valeur nette des fonds propres au 31.12.2023 est de CHF 3'094'555.- ; ainsi la part détenue par l'Hôpital du Jura est valorisée à CHF 1'547'278.-. A la date du boucllement, les comptes consolidés 2024 de la Pharmacie Interjurassienne ne sont pas publiés.

Depuis l'exercice 2023, Mediqo est consolidé dans les comptes de l'H-JU.

Un prêt de CHF 1'120'000.-, garanti par un cautionnement de la commune de Saignelégier, a été octroyé à la société Adapart SA pour financer la construction d'appartements adaptés (cf. note 11). Ce prêt porte intérêt à 1.5 % par an. Le produit des intérêts est attribué à 100 % au service de l'animation et pour les activités déployées pour les personnes âgées qui résident sur le site de Saignelégier. Le prêt peut être dénoncé avec un préavis de 12 mois.

La participation de l'Hôpital du Jura dans Adapart SA représente 26.84 % du capital-actions. Elle est totalement amortie. Les fonds propres de Adapart SA au 31.12.2023 se montent à KCHF 1'272. Ainsi la part détenue par l'Hôpital du Jura représenterait, sur la base des fonds propres, une valeur de KCHF 341.

5. Immobilisations corporelles

Année 2024	Terrains constructions installations	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	137'950'069	20'012'685	16'450'139	2'929'957	4'934'894	182'277'743
Entrées	4'433'754	2'111'152	1'862'334	322'981	9'771'318	18'501'540
Sorties	-6'170'545	-1'053'961	-493'466	0	-3'907'123	-11'625'096
Valeur d'acquisition au 31.12	136'213'278	21'069'876	17'819'007	3'252'938	10'799'089	189'154'188
Fonds amortissements au 01.01	-90'037'214	-13'295'530	-13'334'183	-2'256'488	0	-118'923'415
Amortissements	-3'477'415	-1'651'377	-987'541	-323'670	0	-6'440'004
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	0
Sorties	6'170'545	907'561	493'466	0	0	7'571'572
Fonds amortissements au 31.12	-87'344'084	-14'039'346	-13'828'259	-2'580'158	0	-117'791'846
Valeur comptable au 01.01	47'912'855	6'570'755	3'115'955	673'469	4'934'894	63'207'928
Valeur comptable au 31.12	48'869'194	7'030'530	3'990'749	672'780	10'799'089	71'362'341

Année 2023	Terrains constructions installations	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	137'627'440	19'470'346	16'144'403	2'994'558	2'324'706	178'561'452
Entrées	322'629	1'636'153	359'817	250'995	6'536'893	9'106'487
Sorties	0	-1'093'813	-54'082	-315'596	-3'926'705	-5'390'197
Valeur d'acquisition au 31.12	137'950'069	20'012'685	16'450'139	2'929'957	4'934'894	182'277'743
Fonds amortissements au 01.01	-86'542'656	-12'994'508	-12'373'776	-2'149'021	0	-114'059'961
Amortissements	-3'494'558	-1'541'235	-1'014'490	-423'063	0	-6'473'345
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	1'093'813	54'082	315'596	0	1'463'491
Fonds amortissements au 31.12	-90'037'214	-13'441'930	-13'334'183	-2'256'488	0	-119'069'815
Valeur comptable au 01.01	51'084'784	6'475'837	3'770'628	845'537	2'324'706	64'501'492
Valeur comptable au 31.12	47'912'855	6'570'755	3'115'955	673'469	4'934'894	63'207'928

6. Immobilisations incorporelles

Année 2024	Logiciels	ERP / SIC	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	6'265'015	301'374	356'614	6'923'003
Entrées	674'316	0	410'815	1'085'131
Sorties	0	0	-520'231	-520'231
Valeur d'acquisition au 31.12	6'939'332	301'374	247'198	7'487'904
Fonds d'amortissements au 01.01	-5'427'846	-65'926		-5'493'771
Amortissements	-534'447	-37'672		-572'119
Sorties	0	0		0
Fonds d'amortissements au 31.12	-5'962'293	-103'597		-6'065'890
<i>Valeur comptable au 01.01</i>	<i>837'170</i>	<i>235'448</i>	<i>356'614</i>	<i>1'429'232</i>
<i>Valeur comptable au 31.12</i>	<i>977'039</i>	<i>197'777</i>	<i>247'198</i>	<i>1'422'013</i>

Année 2023	Logiciels	ERP / SIC	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	6'201'037	301'374	207'494	6'709'904
Entrées	318'713	0	389'776	708'489
Sorties	-254'734	0	-240'656	-495'390
Valeur d'acquisition au 31.12	6'265'015	301'374	356'614	6'923'003
Fonds d'amortissements au 01.01	-5'133'441	-28'254		-5'161'695
Amortissements	-549'139	-37'672		-586'811
Sorties	254'734	0		254'734
Fonds d'amortissements au 31.12	-5'427'846	-65'926		-5'493'771
<i>Valeur comptable au 01.01</i>	<i>1'067'596</i>	<i>273'120</i>	<i>207'494</i>	<i>1'548'210</i>
<i>Valeur comptable au 31.12</i>	<i>837'170</i>	<i>235'448</i>	<i>356'614</i>	<i>1'429'232</i>

7. Dettes financières

Le taux d'intérêts moyen des dettes financières à court et long terme est de 1.54%, pour une durée moyenne pondérée de 2.2 ans.

	2024	2023
<i>Dettes de leasing à court terme < 1 an</i>	25'888	25'025
<i>Dettes financières à court terme, échéance < 1 an</i>	25'560'290	22'250'000
Dettes financières à court terme, échéance <1 an	25'586'178	22'275'025
<i>Dettes de leasing à long terme < 5 ans</i>	67'960	93'501
<i>Dettes financières à long terme, échéance < 5 ans</i>	51'325'000	23'500'000
<i>Dettes financières à long terme, échéance > 5 ans</i>	12'000'000	15'000'000
<i>Dettes hypothécaires</i>	5'200'000	0
Dettes financières à long terme	68'592'960	38'593'501

8. Autres dettes à court terme

	2024	2023
Caisses de pensions	1'934'525	2'356'368
Assurances LAA et APG maladie	6'213'309	4'058'672
Autres dettes	2'428'620	3'278'542
Autres dettes à court terme	10'576'455	9'693'582

9. Provision à court terme

Année 2024	Provisions pour litiges en cours	Provision pour risque RC	Total
Etat au 01.01	587'110	180'000	767'110
Attribution	137'739	0	137'739
Utilisation	0	0	0
Dissolution	-207'110	-20'000	-227'110
Etat au 31.12	517'739	160'000	677'739

Année 2023	Provisions pour litiges en cours	Provision pour risque RC	Total
Etat au 01.01	959'151	190'000	1'149'151
Attribution	57'200	0	57'200
Utilisation	-129'891	0	-129'891
Dissolution	-299'350	10'000	-309'350
Etat au 31.12	587'110	180'000	767'110

Un litige avec des tiers a pu trouver une issue en 2024, ce qui a engendré des dissolutions. Un litige avec un assureur, concernant des prestations ambulatoires partiellement contestées, a pu être réglé en 2024, l'entier de la provision a été dissoute.

La procédure concernant la facturation de produits LiMA est par ailleurs toujours dans l'attente du jugement du tribunal cantonal de Zug. La provision préexistante est donc maintenue.

10. Comptes de régularisation passifs

	2024	2023
Charges à payer	1'581'007	1'735'947
Vacances et heures supplémentaires	1'145'685	1'740'363
Total	2'726'691	3'476'310

11. Fonds affectés

	Fonds Bachmann	Autres fonds	Total
Etat au 01.01.2023	1'138'333	456'205	1'594'538
Attributions		98'814	98'814
Utilisations		-52'750	-52'750
Etat au 31.12.2023	1'138'333	502'269	1'640'601
Etat au 01.01.2024	1'138'333	502'269	1'640'601
Attributions		90'560	90'560
Utilisations		-62'750	-62'750
Etat au 31.12.2024	1'138'333	530'079	1'668'412

Fonds Bachmann

En 2004, l'Hôpital du Jura a été institué héritier universel des biens de feu Mme Marguerite Bachmann, avec la charge de respecter ses volontés au sujet de l'utilisation des biens, à savoir: «Utiliser les biens hérités qu'à l'effet de créer un fonds destiné à l'animation et aux activités déployées pour les personnes âgées de l'EMS du site de Saignelégier».

Autres fonds

Les autres fonds affectés concernent en totalité des activités de formation du corps médical et de services spécialisés financées par des fournisseurs. L'utilisation de ces fonds est définie par une directive interne.

12. Produit net des livraisons et des prestations	2024	2023
Stationnaire aigu, rééducation, psychiatrie et lits d'attente	106'737'734	106'768'393
EMS et UVP	23'896'066	23'596'406
Ambulatoire (y compris honoraires)	59'640'019	56'799'398
./. Perte et ristourne sur créances résultant de prestations	-6'488	-1'003'234
Total	190'267'331	186'160'963

Le chiffre d'affaires du domaine stationnaire aigu est stable par rapport à l'année précédente en termes de francs. En termes de points DRG elle est en baisse de 1.4% en 2024, cette baisse est compensée par l'augmentation du tarif DRG en 2024 de 2.6%. La diminution 2024 des cas aigus est principalement constatée en chirurgie générale, en orthopédie et en médecine interne.

L'évolution du secteur ambulatoire s'élève à 5% comparativement à 2023. Les progressions les plus importantes sont observées en radiologie, au laboratoire, en urgences, en pédiatrie et par l'ouverture de Mediqo et MediPed SA sur Delémont.

13. Autres prestations aux patient·e·s	2024	2023
Transports primaires en ambulance	4'058'325	3'948'246
Autres prestations	583'157	645'105
Total	4'641'482	4'593'531

Les autres prestations comprennent notamment la facturation de transports secondaires, ainsi que les recettes du service mobile d'urgences et de réanimation (SMUR).

14. Autres produits d'exploitation	2024	2023
Prestations de repas au personnel et aux tiers	2'493'609	2'721'046
Autres produits	2'660'080	2'671'609
Total	5'153'689	5'392'655

Les autres produits enregistrent des recettes diverses de mise à disposition de personnel (principale augmentation entre les deux exercices), de prestations fournies à des tiers, ainsi que les recettes des parkings.

15. Mandats et subventions	2024	2023
Prestations d'intérêt général	4'376'000	4'376'000
Mandats activités hors LAMal (sauvetage, formation universitaire et autres mandats)	5'374'000	5'367'000
Formation EMS / UVP	122'300	149'500
Financement cantonal Caisse de pensions	613'000	613'000
Autres subventions (Confédération / Communes)	83'269	77'930
Total	10'568'569	10'583'430

16. Charges de personnel

	2024	2023
Corps médical	25'855'452	24'717'602
Personnel soignant	49'115'722	49'608'404
Personnel autres disciplines médicales et soignantes	16'289'864	15'956'539
Personnel administratif	14'475'094	14'355'082
Personnel économat, hôtellerie	11'588'753	11'078'528
Personnel technique et maintenance	3'009'225	3'022'232
Sous-total	120'334'110	118'738'387
AVS / AI / AC / ALFA	11'404'887	10'738'387
Caisses de pensions	11'497'009	11'087'346
LAA / APG / Autres charges sociales	2'907'207	2'752'277
Honoraires des médecins	5'651'980	5'065'299
Autres charges de personnel	1'435'070	1'538'422
Total	153'230'264	149'976'477

L'augmentation des charges de personnel est conforme au budget qui tient compte de l'indexation générale des salaires en 2024.

17. Charges de matières et consommables

	2024	2023
Médicaments et sang	12'693'343	12'915'333
Matériel d'ostéosynthèse	2'844'662	3'253'009
Matériel de laboratoire et réactifs	2'750'222	2'525'231
Autre matériel médical	5'800'685	5'867'186
Prestations externes	3'161'166	2'405'670
Total	27'250'077	26'966'429

L'augmentation des prestations externes est due au mandat externe confié, dès mars 2024, pour l'interprétation de l'imagerie, l'impact se monte à CHF 650'000.

18. Autres charges d'exploitation

	2024	2023
Produits alimentaires	3'878'213	3'777'258
Autres charges ménagères	1'568'682	1'458'470
Entretien des immeubles et équipements	3'781'951	3'880'713
Charges d'investissements < CHF 10'000.-, loyers	1'218'774	1'011'816
Eau et énergie	2'650'766	2'284'538
Frais de bureau et d'administration	6'026'932	6'330'058
Autres charges liées aux patients	495'122	499'648
Autres charges non liées aux patients	2'088'718	2'119'342
Total	21'709'156	21'361'843

Augmentation des coûts d'électricité en 2024 de CHF 450'000.- due à l'augmentation du prix du kW.

19. Amortissements	2024	2023
Amortissements sur immobilisations corporelles d'exploitation	6'300'543	6'331'243
Amortissements sur immobilisations corporelles hors exploitation	139'461	142'102
Amortissements sur immobilisations corporelles	6'440'004	6'473'345
Amortissements sur immobilisations incorporelles	572'119	586'811
Amortissements totaux	7'012'123	7'060'156
dont amortissements sur immobilisations financées par les subventions de la RCJU	1'497'829	1'624'926

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été inscrites à l'actif du bilan sur la base des valeurs d'acquisitions et de manière séparée entre celles financées directement par l'hôpital et celles financées par la subvention d'investissements versée par la république et Canton de Jura jusqu'à fin 2011. Les charges d'amortissements afférentes à ces investissements sont neutralisées par la dissolution du fonds pour amortissements futurs.

L'ensemble des actifs immobilisés appartient à l'hôpital et la part des amortissements sur les immobilisations financées par le canton est indiquée à titre d'information.

20. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de locations, la variation de valeur des participations mises en équivalence, ainsi que les charges d'intérêts sur emprunts et autres charges financières.

21. Résultat exceptionnel et hors exploitation	2024	2023
Produits des cafétérias	2'764'461	2'675'551
Charges des cafétérias	-2'754'261	-2'711'181
Résultat des cafétérias	10'200	-35'630
Produits des bâtiments du personnel	703'229	812'672
Charges des bâtiments du personnel	-660'956	-652'852
Résultat des bâtiments du personnel	42'273	159'820
Produits et subventions des Centres de jour	830'561	787'582
Charges des Centres de jour	-830'561	-769'466
Résultat des Centres de jour	0	18'116
Produits des bâtiments du personnel	5'319	281'472
Charges exceptionnelles	0	-19'783
Résultat exceptionnel	5'319	261'689
Résultat exceptionnel et hors exploitation	57'792	403'995

Les cafétérias et les bâtiments du personnel sont considérés hors exploitation hospitalière. L'utilisation de locaux administratifs, ainsi que de chambres de garde dans ces derniers est enregistrée dans les charges de loyer du compte d'exploitation. Le résultat des cafétérias tient compte d'une prise en charge totale de la différence entre le prix employé et le prix public, par les charges de personnel.

Les Centres de jour concernent deux mandats de gestion, « Les Marguerites » à Saignelégier et « Sur la Doux » à Delémont, confiés par le Service de la santé publique de la République et Canton du Jura. Ils font partie des activités hors exploitation et le déficit est garanti au travers de la répartition des coûts de l'action sociale au niveau des communes. Le résultat 2023 correspondait au déficit 2022 régularisé par le canton, en 2023.

Autres informations

22. Engagements hors bilan

La Pharmacie Interjurassienne SA a contracté un crédit de limite-cadre avec la Banque Cantonale Bernoise SA pour un montant de CHF 2'500'000.-. Ce prêt est soumis aux sûretés d'un cautionnement solidaire de CHF 500'000.- (montant maximal) de l'Hôpital du Jura.

23. Caisses de pensions

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyances, en millions de CHF

	Sur- ou sous-couverture au 31.12.23	Part économique H-JU		Cotisations employeur 2024	Charge de prévoyance 2024
		2023	2022		
Caisse de pensions de la RCJU avec sous-couverture	-643.7	-	-	10.6	9.8
Fondation de prévoyance ASMAC avec sur-couverture	0.0	-	-	0.3	0.3
Caisse de prévoyance AMDHS avec sur-couverture	0.0	-	-	0.4	0.4
Fondation de prévoyance Medpension	0.0	-	-	0.4	0.4
Total	-643.7	-	-	11.3	10.5

Les comptes 2024 ne sont pas encore disponibles à la date d'établissement du présent rapport.

A fin 2023, le personnel de l'H-JU représente 23.9% des affiliés à la Caisse de Pensions de la RCJU, 3.2% de ceux de la Caisse de prévoyance AMDHS et moins de 1% de la Fondation de prévoyance ASMAC et de la Fondation de prévoyance Medpension.

La différence entre les cotisations et la charge de prévoyance résulte de la cotisation finançant le chemin de croissance de la Caisse.

*Les réserves de fluctuation de valeur ne sont pas considérées dans le calcul d'une éventuelle sur couverture.

Degrés de couverture (art. 44 OPP2)	2023	2022
Caisse de pensions de la République et Canton du Jura	74.1%	72.1%
Fondation de prévoyance ASMAC	109.3%	104.0%
Caisse de prévoyance AMDHS	100.7%	100.6%
Fondation de prévoyance Medpension	110.8%	108.2%

La loi sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura a été adoptée par le Parlement en 2013. Plusieurs mesures d'assainissements sont prévues, notamment une recapitalisation à hauteur de CHF 74 millions (dont CHF 13.9 millions à charge de l'H-JU, enregistrée sur l'exercice 2013), ainsi que le changement de primauté de prestations à celle de cotisations.

Le Parlement a adopté en 2018 un nouveau plan de mesures, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019, comprenant notamment :

1. L'augmentation de la cotisation finançant le chemin de croissance à 2 % (1 % jusqu'en 2018), qui n'est pas versée sur les comptes-épargnes.
2. Le versement unique des employeurs d'une contribution affectée au financement de la baisse du taux technique, comptabilisé en 2018 (CHF 4 millions à charge de l'H-JU).
3. L'augmentation du salaire cotisant de 85 % à 90 %, échelonnée sur 5 ans.

L'impact des mesures 1 et 3 est estimé à plus de CHF 1'000'000.- de charges de cotisations supplémentaires dans les 5 ans.

24. Gestion des risques et système de contrôle interne

Initiée par le Conseil d'administration, une analyse globale des risques a été menée et est régulièrement réactualisée par la direction et le Conseil d'administration. Les principaux risques font l'objet d'un suivi trimestriel et sont réactualisés en fonction des événements majeurs identifiés par la direction. Les mesures pour diminuer les risques identifiés sont mises en œuvre régulièrement et adaptées en fonction de l'évolution. Cette gestion des risques est intégrée au management du Conseil d'administration et de la direction, et devient dès lors un axe supplémentaire de l'amélioration continue.

Un système de contrôle interne est en place. Une documentation et un descriptif des principaux contrôles sont intégrés au système qualité.

25. Transactions avec des parties liées et indemnités du Conseil d'administration

Bilan	2024	2023
Créances résultant des livraisons et des prestations	7'919'222	8'059'599
Immobilisations financières à long terme	2'667'278	2'341'983
Dettes résultant des livraisons et des prestations	-1'223'775	-971'755
Compte de profits et pertes		
Charges de matières et consommables	-13'361'871	-13'563'948
Autres charges d'exploitation	-71'266	-76'747
Produit net des livraisons et des prestations	53'803'631	54'033'217
Autres produits d'exploitation	50'080	71'200
Subventions et mandats	10'485'300	10'505'500

Les transactions et soldes avec les parties liées concernent les prestations facturées, ainsi que les engagements figurant au bilan envers les instances qui ont un pouvoir d'influence sur les décisions de l'organisation, ainsi que les engagements envers des sociétés dans lesquelles une participation au capital est détenue.

Les personnes et les organisations ou sociétés liées avec l'Hôpital du Jura sont :

- le Gouvernement de la République et Canton du Jura,
- le Département de l'économie et de la santé (DES),
- le Conseil d'administration de l'H-JU,
- le Service de la santé publique (SSA) de la République et Canton du Jura,
- Pharmacie Interjurassienne SA, à Moutier,
- Adapart SA, à Saignelégier,
- la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura,
- la Caisse de prévoyance AMDHS à Berne,
- la Fondation de prévoyance ASMAC à Berne
- la Caisse de prévoyance Medpension à Berne.

Les indemnités et frais versés aux membres du Conseil d'administration se montent à CHF 172'117.45 en 2024 et CHF 195'947.30 pour 2023.

26. Approbation des comptes du conseil d'administration

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes lors de sa séance du 17 avril 2025.



KPMG SA
Rue du Musée 1
Case postale 2572
CH-2001 Neuchâtel

+41 58 249 61 30
kpmg.ch

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes consolidés au Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura, Porrentruy

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Jura (l'institution), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé et le tableau de variation des fonds propres consolidé pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'institution au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes aux lois cantonales en vigueur.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'institution, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux lois cantonales en vigueur. Il est en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'institution à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquider l'institution ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'institution à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités de l'institution pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Yann Michel
Expert-réviseur agréé

Vanessa Fahrni
Expert-réviseur agréée

Neuchâtel, le 17 avril 2025

Annexe :

- Comptes consolidés constitués du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé, du tableau de variation des fonds propres consolidé et de l'annexe consolidé

Nous avec vous !



Conseil d'administration**PRÉSIDENT**

Jacques Gygax, Courtételle

MEMBRES

Olivier Boillat (vice-président), Le Noirmont

Irène Donzé, Les Breuleux

Anne-Françoise Loup, Neuchâtel

Nicole Mamie, Porrentruy

Dr Michel Périat, Fahy

Pr Albert Urwyler, Rheinfelden

Comité de direction

Gautier Vallat, Directeur général

Catherine Citherlet, Directrice des Soins

Bénédicte Tisserand, Responsable du Pôle Long Séjour
et Directrice adjointe des soins

Sandrine Ehmann, Directrice des Ressources Humaines

Dr Yannick Mercier, Directeur Médical

Cyril Friche, Directeur de la gestion opérationnelle

Dr Serdar Koçer, Chef du Pôle de Rééducation

Dr Claudio Ruzza, Chef du Pôle des disciplines opératoires

Dr Patrick Wilson, Chef du Pôle de médecine et gériatrie

Nicolas Chevrey, Secrétaire général

Hôpital
du Jura

Nous avec vous !

Faubourg des Capucins 30
2800 Delémont
information@h-ju.ch

www.h-ju.ch